

LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'édito

par Coralie BÉNECH

Un bien triste spectacle de fin d'année

Entre les ravages du cyclone Chido à Mayotte et la nomination d'un nouveau gouvernement qui voit Elisabeth Borne prendre les rênes du ministère de l'Éducation nationale, ou encore Marie Barsacq celles du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, les vacances de décembre ont eu un goût amer. Comment ne pas se remémorer le passage d'Élisabeth Borne comme 1^{ère} ministre au moment de la réforme des retraites ou encore au moment des budgets 2023 et 2024 qui ont vu le nombre de suppressions de postes dans le second degré augmenter, et qui affirme ne pas connaître grand-chose des sujets de l'éducation ? Comment ne pas s'interroger sur la nomination de Marie Barsacq qui affirme lors de la passation qu'il y a des choix budgétaires à faire, mais qui a dans sa valise comme mission d'organiser les jeux d'hiver 2030 ? Quelles vont être les priorités et les axes de travail de ces deux ministres au moment où l'Éducation nationale est à un point de bascule et où, 3 mois après les JOP, il n'est plus nulle part question de leur héritage pour tous et toutes ?

Un nouveau budget devrait être présenté, nous n'en connaissons pas les contours mais à n'en pas douter celui-ci devrait se rapprocher de celui rejeté en 2024. La période qui arrive sera déterminante pour la suite, de nombreux sujets éducation nationale vont être sur le devant de la scène, notamment les postes, DHG, l'EVARS, l'acte 2 choc des savoirs, la formation des enseignant-es et certaines conséquences des « réformes » précédentes : mutations, terminale bac pro. Le SNEP-FSU appelle l'ensemble des collègues à être vigilant-es et à faire remonter en conseil d'administration, ainsi qu'au SNEP-FSU local, toutes les dégradations qui pourraient être observées et/ou prévues.

La période est difficile mais c'est en créant et en menant des luttes collectives que nous pourrions inverser le cours des choses !

En attendant, le SNEP-FSU vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.

Pour terminer cet édito, le SNEP-FSU national adresse encore une fois tout son soutien aux collègues, aux élèves et à l'ensemble de la population de Mayotte. ■

Édito écrit le 4 janvier 2025

SNEP-FSU : bimensuel du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - Directeur de publication : Benoit Hubert • Imprimerie R.A.S., 95400 Villiers-le-Bel • CPPAP 0629 S 07009 • SNEP 76, rue des Rondeaux - 75020 PARIS - TÉLÉPHONE : 01.44.62.82.10 - E-Mail : bulletin@snepsu.net - SITE INTERNET : <http://www.snepsu.net> • Prix AU N° : 2,30 € - Abonnement : 60 € - Publicité : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ : Clotilde POITEVIN : 05.55.24.14.03 - E-Mail : clotilde.poitevin@comdhabitude.fr



ACTION

Collectivement, faire bouger les lignes

Le président de la République dans ses vœux du 31 décembre a fait un semblant de mea culpa mais de quoi ? Mea culpa d'avoir dissout une assemblée alors qu'il n'y avait aucune obligation, ou mea culpa de nommer des 1^{ers} ministres qui ne correspondent pas aux résultats des élections ? Que peut-on attendre d'un nouveau gouvernement qui recycle des ministres ayant déjà exercé, des ministres ayant refusé de changer d'orientation politique au profit de plus d'égalité et de justice sociale et gardant le cap de moins de services publics ? Le contexte de 2025 n'est ni celui des années 2000, ni des années 90, les politiques libérales ont instillé dans les

esprits les mesures du bon sens, du « on ne peut pas faire autrement » et ont favorisé le repli sur soi. Pourtant, certaines batailles collectives gagnantes devraient nous inciter à nous mettre plus souvent dans l'action et surtout nous inciter à croire qu'il est possible de changer les choses. Le fatalisme n'amène rien de bon et ce ne sont pas les sportif-ves qui diront le contraire. Léon Marchand pensait possibles ses multiples victoires et il s'est engagé dans toutes ses courses pour y parvenir. À nous de penser qu'un autre avenir, que celui qui se dessine, est possible. Notre rôle de citoyen-ne, d'enseignant-e, d'éducateur-ric est de nous engager pour nos élèves, nos conditions de travail, l'École, l'EPS, le

sport, car si aucune bataille n'est engagée alors aucun changement ne sera possible. Le changement de gouvernement a mis un coup d'arrêt à certaines mesures et le rapport de force engagé le 5 décembre était un bon début. Il est essentiel de maintenir la pression sur les différents sujets qui touchent à la société, à l'École et c'est aussi dans ce cadre-là que rentrent les questions d'EPS et de sport. C'est pour ces raisons que le SNEP-FSU appelle les professeur-es d'EPS, les professeur-es de sport et conseiller-es d'éducation populaire jeunesse à participer aux différentes actions qu'il propose. Notre bataille engagée sur le besoin de plus d'EPS a fait du chemin, il nous faut continuer collec-

tivement à faire vivre cette revendication d'autant plus d'actualité que l'actuelle ministre des sports a largement insisté sur l'héritage des JOP. Dans cette perspective de développement des pratiques sportives pour tous et toutes : lutte contre la sédentarité et accès à la culture sportive, le SNEP-FSU appelle les collègues à s'emparer de la question des installations sportives, qui s'inscrit dans la bataille de plus de services publics. Pesons dès maintenant dans le débat public, pour que d'autres choix budgétaires que les précédents soient engagés.

Ensemble, tout devient possible ! ■

MAYOTTE

Après le cyclone, reconstruire...

par le bureau académique du SNEP-FSU Mayotte

20 jours après le cyclone, les problèmes sur Mayotte se multiplient. Le sentiment d'abandon règne et se fortifie. La population est noyée dans la désinformation. Les solutions se dessinent difficilement chez les habitant·es et travailleur·euses du territoire. Comment poursuivre son activité lorsque nous n'avons plus de logement ? Comment rescolariser rapidement ses enfants ? Comment reprendre son travail dans un environnement où l'insécurité bat son plein ?

Pour les enseignant·es, les seules réponses du gouvernement ont été blessantes. En effet, Mme E. Borne a annoncé

une reprise du travail le 13 janvier, comme prévu. Pourtant, qui aurait pu s'imaginer un tel désastre qui nous a plongé·es dans une situation dont nous sommes très loin de nous relever. Ces seules prises de décision révèlent un manque certain de considération de la dignité humaine. L'urgence vitale est mise de côté laissant place à une mascarade des politiques. Nous sommes forcés d'aller droit dans le mur. Le nouveau plan de M. Bayrou attise davantage la montée de la haine et la division sociale. C'est dans ce contexte que l'année 2025 débute à Mayotte. ■

Suite au cyclone, le SNEP-FSU Mayotte, s'est immédiatement mis en capacité de contacter et d'aider au maximum les collègues : recensement des besoins, information, soutien, lien permanent. Plusieurs collègues ont apporté de l'aide alimentaire dans les quartiers, notamment par le biais d'associations sportives et culturelles. Une aide directe indispensable dans un contexte où le gouvernement n'a pas pris la mesure de la situation.

Le SNEP-FSU National a pour sa part adressé un message de soutien à l'ensemble des collègues, est

intervenu auprès du ministère pour que l'État prenne ses responsabilités pour apporter aide et assistance dans l'urgence et qu'il s'engage dans un plan de reconstruction à la hauteur des besoins. Le SNEP-FSU a lancé en parallèle avec la FSU une campagne de don avec Solidarité Laïque.

Mayotte a toujours plus que besoin de notre soutien. Donnons ! ■



Dons pour Mayotte



UNIVERSITÉS

En grand danger au profit du privé

par Pascal ANGER

Le Supérieur nécessite un budget ambitieux pour remplir correctement ses missions.

L'affaiblissement continu du service public (SP) de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) à travers ses universités se concrétise. L'université est-elle en voie de disparaître ?

En cette rentrée, plus des 2/3 des universités sont en déficit budgétaire et pour certaines avec des fonds de roulement à l'os. Certaines pourraient être en cessation de paiement pour le semestre 2 et la rentrée 2025 si rien n'est fait (du jamais vu). Dans la plupart des universités se préparent des plans d'économies drastiques, impactant tous les personnels et étudiant·es dans leurs conditions de travail et d'étude (et

s'ajoutant à la pauvreté grandissante chez les étudiant·es). L'offre de formations va être réduite drastiquement. Cela se traduit par exemple en STAPS par la diminution de capacité d'accueil, de réduction de volume horaire des maquettes, de fermeture de formations, mais aussi par l'amplification de gel des postes (départ retraite), etc... Les INSPE comme Les SUAPS ne sont bien sûr pas épargnés. C'est le résultat du sous-financement chronique, reconnu, depuis plus de 15 ans face aux besoins, dans le cadre de la fameuse autonomie des « opérateurs » que sont les universités.

Le SNEP-FSU, avec l'intersyndicale de l'ESR, se mobilise

depuis la rentrée pour un autre budget afin d'empêcher l'effondrement programmé de ce SP national (mise en marché, déréglementation, ubérisation-précarisation et au final privatisation). Nous continuons à défendre une démocratisation de l'ESR, des formations de qualités, dont la FDE, au service d'un projet de société émancipateur. ■

(1) Voir page 22 et 23 du bulletin SNEP n° 1025 Hors-série Supérieur sur l'ESR colonisé par le privé (Parcoursup, ...)

Lire le bulletin n°1025



ADHÉSION

par Alain DE CARLO

2025 : l'avenir est à nous...

S'engager pour les valeurs d'égalité, d'émancipation, de solidarité est une des clés pour construire une belle année 2025. S'oppo-

ser aux dégradations de notre métier, aux attaques néolibérales multiples, lutter ensemble pour gagner, sont des nécessités.

C'est pourquoi : proposons l'adhésion au SNEP-FSU dans nos équipes.

Meilleurs vœux de progrès social et environnemental ! ■

Ce bulletin est le dernier envoyé aux collègues non à jour de leur cotisation 2024/2025. Vous gardez le statut de syndiqué·e (bulletin, site réservé aux syndiqué·es) jusqu'au 31/12 de l'année de la fin de votre cotisation. Renouvelez vite votre adhésion pour celles et ceux qui ne l'auraient pas fait.

RETRAITÉ·ES

PENSIONS & SANTÉ

par Roland ROUZEAU

PENSIONS

Dans le bulletin 1026, nous alertons sur les propositions du gouvernement Barnier qui actaient une désindexation des pensions sur les prix en contradiction avec la loi. Les organisations de retraité·es avaient signifié leur désaccord notamment lors de la journée d'action du 3 décembre.

La censure et le report du budget ont eu comme conséquence le rétablissement du dispositif légal. Les pensions de tous·tes les retraité·es sont donc augmentées de 2,2 % au 1er janvier. Dont acte. Restent les retards accumulés depuis 2017 qui se chiffrent à

5,9 %. Le SNEP avec la FSU et le G9, continuent à en exiger le rattrapage.

SANTÉ

La commission Nationale des retraité·es du SNEP a lancé une enquête sur les problèmes de santé et d'accès aux soins, des retraité·es, en lien avec leur activité professionnelle passée, ou plus généraux (liés à l'âge ou non). Il s'agit à partir de cette approche concrète :

- de la confronter au cahier revendicatif du SNEP et de la FSU pour en vérifier la pertinence et le cas échéant l'améliorer,
- de porter les dossiers de

santé dans la FSU et l'intersyndicale retraité·es,

- d'intervenir dans le débat public et auprès des décideurs administratifs et politiques,
- d'intervenir dans les collectifs locaux d'action sur la santé avec l'objectif d'améliorer la situation et d'aboutir à des progrès indispensables.

Plus de 48 % des syndiqué·es ont répondu, soit 600 retours. Merci à ces collègues. Reste à exploiter les réponses. Nous ne sommes pas des professionnel·les. Cela nous prendra un peu de temps. Mais sans faute, nous vous tiendrons informé·es des résultats. ■



INTERVIEW

3 QUESTIONS À... Benoit TESTE, Secrétaire général de la FSU

par Benoit HUBERT

Benoit HUBERT : L'instabilité politique actuelle impacte l'ensemble de la société et génère confusion et mal-être. Un des rôles du syndicalisme n'est-il pas de donner des repères à l'ensemble de la population ? Dans ce contexte, comment se situe la FSU, quelles actions mène-t-elle ?

Benoit TESTE : La crise politique est grave et inquiétante dans ce qu'elle peut produire de dégoût pour la chose publique et au final d'approfondissement de la crise démocratique. Comme une impression que quel que soit le vote émis ou les luttes menées, nous sommes soumis à un éternel recommencement des politiques d'austérité.

Notre stratégie dans la période récente a consisté à faire en sorte que ce soient les inter-syndicales qui, d'une certaine manière, incarnent la stabilité : les gouvernements passent, les urgences sociales demeurent. Cela s'est vu en particulier le 5 décembre où nous avons joué tout notre rôle pour réunir 7 des 8 syndicats autour des revendications salariales et d'opposition aux jours de carence, cela a permis le succès de la mobilisation et donc que le sujet de la fonction publique en général se réinvente sur le devant de la scène. De manière générale, l'activité et la revendication participent à nourrir, dans le débat public, la construction d'alternatives économiques et sociales.

B. H. : La Fonction publique est depuis de nombreuses années l'objet d'attaques très dures, encore plus vives depuis l'arrivée d'E. Macron au pouvoir. Comment la FSU analyse-t-elle cette volonté de destruction ? Vers quelles pistes de travail, d'organisation, de mobilisations se diriger pour remettre au cœur les services publics et la Fonction publique ?

B. T. : La Fonction publique est au croisement de deux détestations : celle des libéraux qui la voient comme un coût insupportable et celle de l'extrême droite qui identifie les fonctionnaires, à qui le statut garantit leur citoyenneté, leur carrière et leur indépendance, à des parasites. Le libéralisme

rêve d'une fonction publique croupion, l'extrême droite d'une fonction publique d'aléance.

Nous avons donc un travail colossal à mener qui est de l'ordre du combat de civilisation. Montrer et démontrer que la fonction publique est au cœur du pacte social, que l'indépendance des fonctionnaires garantie par le statut est un bienfait pour l'agent pour un exercice serein de son métier, mais aussi pour l'usager qui a ainsi le droit de s'adresser à un fonctionnaire intègre, compétent, indépendant, dans le cadre d'une société qui prend soin de l'autre, qui éduque, protège, accompagne, répare. Il faut mobiliser les personnels mais aussi toute la population.

B. H. : Comment se dessine l'avenir de la FSU et de ses SN dans ce combat essentiel ?

B. T. : L'avenir est conditionné à notre capacité à obtenir des avancées sociales au bénéfice de tous et toutes, et je suis persuadé que c'est possible. Quand nous créons les conditions de l'unité et du

rassemblement, alors nous obtenons des victoires syndicales. Certes, celles-ci sont souvent partielles, voir en particulier la « dénaturation » à défaut d'abandon, des mesures « choc des savoirs ». Même sur la réforme repoussant l'âge de la retraite à 64 ans, nous n'avons certes pas gagné, mais le simple fait qu'elle reste deux ans après un caillou dans les chaussures macronistes est à mettre à l'actif de nos luttes et maintient l'espoir d'obtenir satisfaction sur la revendication d'abrogation.

Nous devons avoir conscience que c'est notre syndicalisme qui est précisément attaqué dans la période. Car d'une part il a à cœur d'être au plus près des réalités concrètes des métiers et constitue donc un insupportable « renvoi au réel » pour qui veut nier la nécessité de meilleures conditions de travail, d'emploi, de rémunération. Ensuite parce que le fait de se confronter aux réalités du quotidien des collègues ne nous empêche pas, bien au contraire, d'agir en faveur d'un changement « radical » de société. Là encore nous constituons un contre-pouvoir et sommes donc spécifiquement visés pour cela. Un syndicalisme de métier, de lutte, de transformation sociale et à vocation majoritaire : vaste mais nécessaire programme ! Pour le mettre en œuvre, il nous faut tout à la fois développer la FSU et mettre en place des cadres qui nous permettent d'approfondir le travail en commun avec les syndicats qui partagent ce projet, le travail que nous menons avec la CGT produit déjà des effets très positifs, mais n'est pas exclusif de ce que nous pouvons faire avec d'autres : je crois beaucoup en tous cas, que nous devons et avons les capacités de créer en toutes circonstances les conditions d'une unité entraînant et dynamisant pour inverser le cours des choses car nous avons la force du nombre. ■



ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

France Stratégie confirme nos analyses !

par Polo LEMONNIER

Depuis des années nous dénonçons les raisons qui génèrent une perte d'attractivité de la Fonction publique : conditions salariales et de travail largement dégradées, déna-

turation de nos missions. France Stratégie, officine placée auprès du premier ministre a rendu un rapport le 9 décembre qui confirme nos analyses. Souhaitons que ce rapport ne soit pas enterré et qu'il puisse inspirer le nouveau premier

ministre. Nul doute que nous devons l'aider par la mobilisation. ■

Analyse



EVARS

Il est grand temps !

par Polo LEMONNIER

Alors que le procès Pelicot vient de s'achever avec 51 condamnations, les ministres de l'Éducation nationale ont sérieusement lambiné pour publier les programmes d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) du fait de l'instrumentalisation, y compris de ministres, de ce qu'ils comporteraient, quitte à user de la désinformation et nourrir des peurs infondées sur la base de théories toutes plus réactionnaires les unes que les autres. Il est grand temps que ces programmes soient publiés pour permettre d'éduquer les élèves qui nous sont confiés. ■



Didier Delignières

INTERVIEW

Les contenus de l'EPS en question, interview croisée



Christian Couturier

Nous avons sollicité Didier Delignières et Christian Couturier pour un regard croisé sur les politiques scolaires et sur les programmes disciplinaires (qui sont en train d'être réécrits). D. Delignières, professeur des universités à la retraite, auteur de nombreux ouvrages et réflexions sur l'EPS, tient un blog sur lequel il s'exprime régulièrement sur ces sujets, C. Couturier, enseignant d'EPS retraité, ancien secrétaire national du SNEP-FSU, travaille aujourd'hui à la revue *ContrePied* qui propose de nombreuses pistes pour une EPS de qualité.

La politique scolaire actuelle se poursuit, même dans le brouillard actuel, et se revendique de l'impulsion donnée par G. Attal avec son « choc des savoirs ». Quelle analyse en faites-vous ?

Didier DELIGNIÈRES : La politique néolibérale de l'éducation vise à protéger le parcours scolaire des élites et à organiser délibérément la ségrégation scolaire. Le « choc des savoirs » n'en est qu'un avatar, destiné aux enfants des milieux populaires, qui devront s'en contenter, alors que les autres trouveront toujours matière à aller au-delà. L'EPS n'est pour le moment pas concernée, et elle a tout intérêt à rester à l'écart. Puisse aussi l'EPS ne pas se considérer comme le dernier rempart face à la sédentarité, et se sentir obligée de s'aligner sur le « bouger à tout prix ». L'EPS ne règlera pas en 2 ou 3 heures par semaine des problèmes qui renvoient aussi à l'alimentation, à l'urbanisme, à la politique des mobilités.

Enfin, le néolibéralisme tend à favoriser la centration sur l'individu, le respect de ses aspirations, de ses talents. Soyons clairs : l'École n'est pas une agence de développement personnel. Elle n'est pas au service des envies individuelles, mais des besoins collectifs. Le pédocentrisme risque surtout de confiner chacun dans ce qu'il est, et dans ses déterminismes sociaux et familiaux. Ce qui ruine tout espoir d'émancipation.

Christian Couturier : L'École française continue de plonger dans les enquêtes internationales. La « communication » est devenue le moyen pour les gouvernants de masquer les véritables mobiles que rappelle ici Didier. Le « choc des savoirs » ne concerne aucunement les savoirs, et si choc il y a, c'est pour les enseignant·es, les élèves, les parents, la prise de conscience du démantèlement de l'École publique au nom d'une austérité ciblée. Car pendant ce temps-là l'école privée prospère, avec autour de 10 milliards de financement public, un taux d'élèves par classe inférieur à la moyenne française, un recrutement de moins en moins mixte socialement, etc.

Alors que tout montre qu'il faudrait construire du commun, pour faire société, pour faire face au communautarisme, au racisme, au masculinisme et tout ce qui conduit à des formes d'apartheid, c'est l'inverse qui s'organise, par un abandon progressif, justement, des savoirs qui constituent pourtant le chemin le plus prometteur pour que ne se concrétisent pas les risques sombres que l'on voit poindre : abandon de l'idéal démocratique, reflux de la prise de conscience écologique, ségrégation sociale maximale.

L'EPS peut-elle échapper, même partiellement, à cette politique ? C'est possible, à condition que la profession adopte massivement une posture de combat : se battre pour

un investissement important dans le service public d'éducation est à bien des égards, aujourd'hui, une posture révolutionnaire.

Dans la même logique, les programmes disciplinaires sont en train d'être réécrits. Que serait selon vous un « bon » programme d'EPS ?

D. D. : Un bon programme devrait présenter en profondeur les finalités de la discipline, au-delà du paragraphe convenu sur la formation d'un citoyen cultivé, lucide et autonome. L'EPS doit explicitement contribuer à la réduction des ségrégations sociales et sexuées, à l'inclusion de tous et toutes, à la lutte contre l'individualisme en mettant en avant la solidarité et la coopération. Les programmes doivent expliquer clairement ce que cela signifie et ne pas se limiter à des déclarations générales. Les finalités de l'EPS ne peuvent rester centrées sur les problématiques disciplinaires.

Ensuite, les programmes devraient insister sur la nécessité de l'apprentissage, du dépassement de la motricité usuelle, car c'est la seule voie réelle d'émancipation que l'EPS peut offrir aux élèves. Encore faut-il que les APSA choisies offrent une matière à l'étude, qu'il y ait quelque chose à y apprendre, et pas seulement des « expériences à vivre ». C'est ce qui me fait privilégier des APSA riches d'une histoire et d'un répertoire conséquent et hiérarchisé de techniques, susceptible de

susciter un engagement toujours recommencé.

Je ne pense pas nécessaire de détailler, dans toutes les APSA, les niveaux à atteindre aux étapes clés de la scolarité. On peut proposer quelques exemples, illustrant dans quelques APSA la progressivité des compétences et l'ambition des objectifs. Mais les enseignant·es, selon leurs conditions matérielles et leur propre niveau de maîtrise de l'APSA, doivent pouvoir déterminer les compétences que leurs élèves seront en mesure d'atteindre.

J'espère que les programmes abandonneront l'idée d'une EPS « complète et équilibrée », pour permettre aux élèves d'approfondir leur maîtrise dans quelques APSA, et d'y acquérir une réelle compétence. Je souhaite aussi qu'ils corrigent les excès analytiques des précédents, notamment en matière d'évaluation.

C. C. : J'aurais tendance à défendre l'idée inverse. Les finalités sont plutôt clairement explicitées dans nos programmes successifs et ont fait l'objet d'accords assez larges. Par ailleurs, les finalités ou les objectifs généraux n'ont jamais transformé les pratiques : entre la perspective de former des citoyens lucides, critiques, et la réalité concrète de l'enseignement, le chemin est trop long et sinueux, pour ne pas dire chaotique, pour produire des effets pratiques notables. C'est une vision descendante qui ne marche pas.

Le programme scolaire devrait faire ce que doit faire tout programme disciplinaire : identifier clairement, pour que le contrat social qu'il représente soit explicite, ce qu'il y a à apprendre, c'est-à-dire les savoirs (terme générique). Sauf à récuser l'idée même de programme, ce qu'ont fait les précédents textes (2015, 2019) en abandonnant tout repérage par APSA au profit de grandes catégories (les champs) qui ne servent à rien, à part interdire certaines APSA et en promouvoir d'autres. Cette vision renforce les inégalités en laissant les enseignants s'adapter au mieux aux conditions locales. L'identification de « ce qu'il y a à apprendre, concrètement » est un enjeu démocratique et l'affirmation d'une culture commune. C'est pour maintenir ce niveau de réflexion que nous avons produit des « programmes alternatifs » qui sont visibles sur notre site.

Par contre, je partage l'idée d'abandonner le principe d'une EPS qui ne produit qu'une myriade de cycles tout au long de la scolarité, qui ne permet jamais aux élèves de se transformer véritablement. Dès que l'élève commence à apprendre un tant soit peu, on change de cycle. Allonger les cycles, ce qui implique de réduire le nombre d'APSA programmées, est en effet une nécessité. ■

PROGRAMMES

LES MAL NOMMÉS⁽¹⁾

par Andjelko SVRDLIN

Les concepts qui n'en sont pas, leur officialité les rendant valides, se sont installés dans notre vocabulaire professionnel. À force de ne plus faire attention, nous ne savons plus vraiment où nous allons. Tout devient relatif. Le SNEP-FSU porte, à travers ses orientations, une idée de notre métier, contre certains de ces objets « mal nommés ».

Les champs d'apprentissage (CA) structurent aujourd'hui les programmes d'EPS en collègue en termes d'exigences programmatiques. Depuis longtemps, le SNEP-FSU dénonce la négation des spécificités culturelles de chaque APSA qu'opèrent les CA. S'éloigner autant de ces spécificités fait basculer notre discipline et son enseignement vers une dimension abstraite et idéaliste. Il y aurait des choses, par exemple l'affrontement, peu importe s'il s'agit des joueur·euses individuel·les ou des équipes, qui organisent l'enseignement. Il suffit donc de mettre les élèves dans les situations d'opposition, sans se préoccuper de toutes les finesses et complexités des APSA, et leur faire vivre une expérience, un peu formatrice en soi.

Sens et raison

Prenons l'exemple d'affrontement dans les APSA. Dans les APSA organisées autour de celui-ci, ce dernier est né à partir d'un cadre réglementaire, historiquement vivant, essentiellement en raison de l'évolution des réponses des pratiquant·es en termes des techniques développées par l'activité des sujets. Les contradictions nées par la pratique, au sein de ce cadre codifié, sont ce qui guide la pratique en retour et qui lui donne le sens. Décréter, à priori, qu'il y aurait un sens « supérieur », au-delà des différents cadres, aussi éloignés que celui du badminton et du rugby, donne un caractère idéaliste à un objet pourtant très matériel.

S'inscrire dans l'étude des contradictions, dans un sport collectif, ou un sport de combat, nécessite des connaissances et

compétences certaines dans ces APSA afin de pouvoir les enseigner. Désigner un objet abstraitement, tel que l'affrontement, laisserait croire qu'il suffit de s'opposer pour apprendre. Or, non seulement un tel glissement de la discipline peut s'avérer dangereux selon les APSA programmées, mais nous pousse à nous donner bonne conscience pour enseigner des APSA que nous ne maîtrisons pas suffisamment.

Réécrire des programmes permettra d'inverser le sens donné par l'institution à ce qui s'enseigne par l'étude des APSA. Et lorsqu'on enseigne des objets et des concepts présents, ici à travers les contradictions nées dans un cadre authentique correspondant à une APSA, nous risquons d'y déceler des apprentissages, bien réels et durables. Faute de quoi, nous



créerons du mouvement mais guère plus.

Classons culturellement

Nous sommes des enseignant·es d'une discipline scolaire qui ne doit avoir aucun complexe à reposer sur l'étude des APSA. Vouloir inventer des objets prétendument supérieurs, pour se donner l'illusion d'une valeur scolaire, en réalité dessert et la discipline, et les élèves et les enseignant·es. La culture sportive repose sur les principes de développement humain. Elle représente un cadre (ou des cadres) social original qui se suffit à lui-même. Cela ne veut pas dire que la culture sportive est soumise à des pressions et des contradictions que l'enseignant·e doit avoir en vue, voire s'y opposer. L'enseignement de cette culture à l'École, son adaptation à ce

qui se nomme la culture scolaire passe par la didactisation notamment. Notre profession a tout à gagner à résister aux idéalismes philosophiques de toutes natures auxquels un certain nombre d'institutionnels nous entraînent depuis des années. Inverser le cours des choses c'est poser des bases d'un nouveau développement de l'EPS, l'augmentation indispensable de ses horaires.

Apprendre par l'étude pratique des APSA nécessite une augmentation des horaires d'EPS. ■

(1) « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde ». A. Camus.

(2) Si les enseignant·es d'EPS sont qualifié·es pour enseigner toutes les APSA, ils·elles peuvent faire preuve de différents niveaux de compétences selon l'APSA enseignée. La formation, initiale et continue, est censée donner des garanties à ce niveau. Nous ne développons pas ici les insuffisances dues aux réformes successives et des privations de moyens depuis des années.

Soirée de l'EPS
n° 4 / Saison 5

Quelle gym en EPS ?

JEUDI 23 JANVIER 18H30 / 20H

À la maison SNEP-FSU

Soirée de l'EPS
Nouveauté !

sont désormais
en direct sur
YouTube

Replay !

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LE « GYMNASSE SCORE », UN ENJEU TOTAL

par Fabrice ALLAIN

Le renforcement de notre discipline passe par une amélioration des conditions d'exercice et du contexte et des contenus d'apprentissage pour les élèves. La revendication autour des équipements sportifs en constitue un des piliers. C'est pourquoi le SNEP-FSU lance une grande campagne de diagnostic et d'évaluation auprès de la profession.

À l'évidence, les premiers signaux post-olympiques ne sont pas réjouissants pour le monde du sport, du sport scolaire et de l'éducation physique et sportive. L'éphémère projet de budget pour 2025 ne traduisait aucune volonté d'accompagner l'engouement des jeunes pour la pratique et de renforcer dans le même temps sa démocratisation d'accès pour tous et toutes, enjeu aujourd'hui unanimement partagé.

Pour le SNEP-FSU, il faut continuer de peser pour que d'autres choix politiques soient pris et la question des équipements sportifs apparaît comme un levier majeur du renforcement du métier et de la discipline. Au centre de notre campagne, l'analyse que nous portons sur le métier fait émerger plusieurs qualificatifs préoccupants.

Un métier attaqué

Si l'histoire de notre discipline nous rappelle que nous ne

sommes pas là face à une nouveauté, les récentes tentatives d'externalisation de l'EPS ou de mise en concurrence avec d'autres dispositifs extra-scolaires comme les 2h de sport au collège ou le 2S2C auparavant ont montré leur caractère inopérant et infondé. L'action du SNEP-FSU et la résistance de la profession ont participé de l'échec cuisant de ces dispositifs (cf. rapport de l'INJEP qui démontre l'inefficacité des 2h de sport).

Un métier empêché

Deux exemples illustrent les freins à un enseignement de qualité et des apprentissages exigeants et pérennes. Tout d'abord la situation des effectifs par classe. La France brille encore dans les dernières statistiques des pays de l'OCDE en figurant en queue de peloton. Par ailleurs, la situation des équipements sportifs, en nombre insuffisant (Mayotte qui se démarquait déjà pour le manque d'équipements sportifs avant la catastrophe qu'elle vient de subir, mais aussi la Seine-Saint-Denis, sont significativement sous-dotées), vétustes, inadaptés, éloignés des établissements, altère la qualité de l'EPS qu'il s'agisse d'une réduction de l'horaire effectif ou des possibilités offertes par la structure.

Un métier devenu insensé ?

La multiplication des tâches administratives (remplissage de plusieurs dizaines de notes pour renseigner les AFL) constitue un éloignement du terrain

COMMENT PARTICIPER ?

Le questionnaire sera en ligne le 17 janvier. Il a deux objectifs : l'évaluation de la structure + la qualité de l'enseignement.

Il s'agit de prendre quelques minutes pour répondre aux questions sur les équipements sportifs que nous utilisons.

Le « diagnostic » est ensuite immédiatement disponible et envoyé à l'adresse mail que vous avez renseignée.

Toutes les réponses donneront lieu à une analyse détaillée par département, académie ainsi qu'au niveau national pour établir ensuite les priorités d'action et les revendications à porter. ■



tout en renforçant l'aspect managérial des relations institutionnelles.

Par ailleurs, la situation de l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans les cours d'EPS conduit à des situations de sureffectif, là où justement il faudrait les alléger pour donner du temps d'enseignement et d'apprentissage supplémentaire.

Mais parce que notre métier ne se qualifie pas de manière uniquement dépréciative et que nous sommes dans notre statut concepteurs-rices de notre enseignement, le SNEP-FSU revendique de tout autres choix et appelle la profession à se saisir de la campagne « Gymnase score » afin d'être actrice de transformations majeures pour la jeunesse et pour notre métier.

Nous savons que notre métier attire encore beaucoup de candidat-es aux concours. Cela

signifie qu'il est porteur de sens dans la construction sociétale au travers de l'école. Notre profession a aussi su démontrer tout au long de son histoire qu'elle était soudée pour être motrice vis-à-vis de l'évolution de l'EPS.

Notre métier vise à démocratiser l'accès à la pratique physique, sportive et artistique, à émanciper la jeunesse, à se projeter vers l'avenir par la transmission culturelle. Quel beau programme !

Et comme notre revendication d'augmenter l'horaire d'EPS à 4h hebdomadaires nécessite des équipements sportifs adaptés et en nombre suffisant, nous invitons tous-tes les enseignant-es d'EPS à s'impliquer dans l'enquête que nous lancerons le 17 janvier prochain, afin d'établir un diagnostic national de nos structures et de l'EPS qui s'y enseigne. ■



PLF 2025

ENVOYONS NOS DHG⁽¹⁾ À L'ASSEMBLÉE !

par Alain DE CARLO

Le budget 2025 doit tenir compte des besoins de l'École.

Suite à la censure du gouvernement Barnier, une loi spéciale a été adoptée pour permettre la continuité des dépenses en reprenant les crédits de 2024 pour le début de l'année. Un nouveau Projet de Loi de Finances (PLF) va être discuté par les parlementaires et ne sera sans doute pas voté avant mi-février. C'est une opportunité inédite pour faire entendre les besoins de l'école. En effet, la phase de préparation de rentrée 2025, avec les DHG de chaque établissement, se déroulera entre mi-janvier et mi-février.

Il sera indispensable de faire entendre la voix de la communauté éducative (personnels, parents) pour que le budget tienne compte des besoins du système éducatif.

Réaliser une DHG en partant des besoins

Nous appelons à construire vos répartitions alternatives à partir des besoins permettant la réussite de tous-tes : effectifs par classes, dédoublements, transformation des HSA, qui masquent l'emploi et dégradent les conditions de travail, en heures postes...

Nous appelons à porter dans les Conseils d'Administration les besoins et les faire remonter par des vœux votés dans chaque établissement (proposition de vœu dans le Kit DHG).

S'opposer à toute DHG qui ne permet pas la réussite de tous-tes

Nous appelons à rejeter toute DHG qui ne permettrait pas la réussite de tous-tes les élèves et/ou de bonnes conditions de travail pour les personnels. D'autant plus que le PLF 2025 est en construction.

Informez le SNEP-FSU et vos parlementaires

Nous vous invitons à interpeller vos député-es sur les besoins de votre établissement. Ces derniers-ères devront se prononcer sur le futur PLF (projet de courrier dans le kit DHG).

Tenez le SNEP-FSU informé de vos actions

Alors que l'école publique craque de tous côtés et ne tient que par l'abnégation de ses personnels, il convient de passer à l'offensive pour exiger un budget à la hauteur des besoins. ■

(1) *Dotation Horaire Globale

KIT DHG

Pour lutter et gagner !

Nous mettons à disposition un kit pour nourrir les luttes sur les DHG.

Il est composé d'arguments et d'outils pour préparer les CA. À utiliser sans modération.

Il faut dès maintenant s'informer auprès du ou de la chef-fe d'établissement sur les prévisions d'effectifs,

le calendrier du CA, pour lequel une commission permanente est souhaitable. Anticipez le travail collectif : prévoir une heure d'information syndicale et le contact avec les parents d'élèves. ■

Kit DHG



CORPO

Liste d'aptitude d'accès au corps des agrégé-es 2025

par Benoit CHAISY

Il est possible d'accéder au corps des agrégé-es via une liste d'aptitude. Si la voie d'accès est très réduite (20 possibilités de nomination pour plus de 1 200 candidat-es), le SNEP-FSU ne peut qu'inviter les professeur-es d'EPS éligibles à candidater.

Cet accès se fait via une procédure sans barème, ce que dénonce le SNEP-FSU, où les chef-fes d'établissements et IPR émettent des avis (très favorable, favorable, réservé et défavorable). Dans la majorité des académies, seuls les avis très favorables, attribués en très faible nombre, sont décisifs. La dégradation d'un avis doit être justifiée. Chacun-e peut, avant la communication des avis sur I-prof, interpeller son-sa chef-fe d'établissement pour connaître son appréciation. L'avis doit porter sur la lettre de motivation et le CV. Ensuite les recteurs, rectrices, proposent une courte liste à l'examen du ministère.

L'opacité de la procédure est renforcée par l'absence de réunion des CAP pour avoir une transparence sur les raisons des choix des recteurs et rectrices.

Les possibilités de promotion interne (1/7° des titularisations de l'année précédente) sont

insuffisantes. Par ailleurs, la situation des collègues dans le Supérieur nécessiterait un ratio particulier.

Les candidatures sont à émettre du 02/01/2025 au 23/01/2025.

Pour pouvoir postuler, il faut :

- Être professeur-e d'EPS en activité
- Avoir 40 ans au 01/10/2025
- Justifier au 01/10/2025 de 10 ans de services effectifs d'enseignement, dont 5 ans dans le corps.

La candidature se fait via I-prof. Les candidat-es compléteront et valideront leurs CV et lettre de motivation.

Pour les collègues détaché-es, il est nécessaire de candidater via I-prof, de télécharger la fiche d'avis, la renseigner, la faire signer par le supérieur hiérarchique et l'adresser au bureau DGRH B2-3, 72 rue Regnault, 75243 PARIS cedex 13, le 3 février 2025 au plus tard.

Si vous avez des questions concernant votre reclassement possible en cas de promotion, n'hésitez pas à nous contacter ! ■

SPORT SCOLAIRE

Enfin de bonnes résolutions pour l'UNSS en 2025 ?

par Camille JACQUES

L'UNSS doit retrouver un fonctionnement favorable aux rencontres pour le plus grand nombre.

La fin d'année 2024 a été secouée par les affaires révélées dans « L'Équipe ». L'inspection générale a diligenté une enquête sur le fonctionnement de l'UNSS. Au travers des nombreuses actions relayées dans la presse, le SNEP-FSU, avec la profession, n'a cessé de contester la mauvaise gestion de l'UNSS. Malgré cette forte mobilisation, les 4 entrevues avec le ministère en novembre et décembre ont toutes été an-

nulées et le SNEP-FSU n'a pas été entendu dans le cadre de l'enquête !

La valse des ministres a rajouté de l'instabilité à une structure qui n'en avait pas besoin. Depuis la nomination controversée d'Olivier Girault à la tête de l'UNSS, ce ne sont pas moins de 7 ministres, président-es de l'UNSS qui se sont succédé rue de Grenelle... Aucun-e n'a daigné participer aux instances nationales. Elisabeth

Borne, rompra-t-elle enfin cette funeste désertion ?

Les premiers documents préparatoires au CA UNSS du 17 janvier montrent que la crise est loin d'être enrayée. En effet, l'exercice budgétaire 2023-2024 affiche un nouveau déficit. Les plus optimistes diront qu'il est passé de 12,3 M€ sur 20 mois (janvier 2022 à septembre 2023) à seulement 1,1 M€ pour l'année scolaire 2023-2024. Pour le SNEP-FSU, cette gestion

n'est toujours pas acceptable, d'autant que nous n'avons aucun détail des lignes budgétaires qui concernent les crédits d'animation. Sans vouloir être oiseau de mauvais augure, il y a fort à parier que ce sont les rencontres et compétitions des élèves qui auront pâti des « économies » réalisées.

La colère n'est pas retombée chez les enseignant-es d'EPS qui découvrent progressivement le nouveau règlement

fédéral, largement contesté, qui réduit les rencontres et la participation des élèves. Il est urgent que la nouvelle présidente de l'UNSS montre son engagement envers notre sport scolaire et qu'elle procède au changement d'orientation d'une nouvelle direction nationale UNSS qui devra recentrer son action en faveur de la rencontre pour le plus grand nombre. Des réponses devront nous être apportées au CA du 17 janvier 2025 ! ■

JEUNESSE ET SPORTS

2025, année post olympique...

par Gwenaëlle NATTER

La nouvelle ministre J&S sera-t-elle à la hauteur ?

2024 aura été marquée par la réussite de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques. Après cette « parenthèse enchantée », la question de l'héritage est plus que jamais d'actualité. Mais il ne suffit pas de répéter ce mot pour qu'il devienne une réalité. Il faut que la volonté politique s'accompagne de moyens ambitieux pour le sport, ce qui, dans le contexte actuel, nécessite plus que jamais un.e ministre en capacité de « peser ». La nouvelle ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative sera-t-elle en mesure de le faire ? Son positionnement dans l'ordre protocolaire (14^e et dernière ministre de plein exercice) et son caractère novice en politique sont de sérieux handicaps pour Marie Bar-

sacq qui, a contrario, pourra s'appuyer sur ses expériences professionnelles au sein du mouvement sportif et du comité d'organisation des jeux (COJOP). Se contentera-t-elle d'une politique de communication autour de dispositifs qui ne fonctionnent pas comme Amélie Oudéa-Castéra ? Ou bien sera-t-elle davantage ancrée dans les réalités de terrain comme Gil Avérous, un élu local conscient des limites du Service National Universel et de l'échec des conférences régionales du sport (les déclinaisons territoriales de l'Agence Nationale du Sport) ? S'appuiera-t-elle sur l'expertise des personnels J&S pour (enfin) mener une politique publique en faveur de l'éducation populaire et des pratiques sportives pour le plus grand nombre ? Le SNEP-FSU y travaille ! ■

ÉCO-SOCIAL

Sortir de la culture du viol, une urgence absolue !

par Polo LEMONNIER

Une loi intégrale contre les violences sexuelles doit voir le jour.

À u sommet des violences sexistes et sexuelles, il y a le viol et le féminicide. Concernant le viol, le procès Pelicot a donné à voir l'étendue du problème grâce à la détermination de Gisèle Pelicot qui a souhaité que celui-ci se tienne en public. Cette affaire emblématique est révélatrice de l'état de notre société qui voit plus de 230 000 victimes de viol chaque année, dont plus de 80 % de femmes et dont 60 % connaissent l'agresseur. Mais seules 6 % d'entre elles déclarent avoir porté plainte et, au final, trop peu d'agresseurs se trouvent condamnés. C'est pourquoi nous attendons tous et toutes que le procès Pelicot puisse servir de déclic pour que ce fléau disparaisse, afin que chaque femme, quelles que soient sa condition, ses origines, son lieu de résidence puisse vivre en paix, dans la sérénité, sans crainte de subir de

tels actes. La honte doit changer de camp ! Pour cela, il faut d'abord éduquer la jeunesse, notamment au travers des programmes EVARS tant attendus pour apprendre le respect de soi, de l'autre, le consentement. Cela passe aussi par une plus grande attention aux témoignages des victimes et assurer les condamnations des auteurs de ces violences. Pour sortir des violences sexistes et sexuelles, il est grand temps que l'État prenne ses responsabilités, en sortant des beaux discours et en répondant à la coalition constituée d'associations féministes, de défense des droits des enfants et de syndicats, dont la FSU, qui exige une loi intégrale contre les violences sexuelles. Il y a urgence ! ■

Vous pouvez agir en signant la pétition



MUTATIONS INTER

Le temps des contestations

par Polo LEMONNIER

Le ministère doit entendre nos propositions.

À compter de la mi-janvier, les vœux et barèmes retenus par l'administration seront affichés sur I-Prof. Nous invitons l'ensemble des demandeurs et demandeuses de mutation à vérifier ces éléments et éventuellement les contester le cas échéant. Chaque année des erreurs sont commises par les services et sans contestation il est peu probable de les voir corrigées. Nous invitons particulièrement les personnels en situation de rapprochement de conjoint à l'appui d'un PACS de vérifier leurs situations. Le ministère a décidé cette année d'introduire dans les lignes directrices de gestion la preuve d'une demande d'imposition commune, alors que la réglementation fiscale ne le permet pas dès lors que les conjoint-es (pacsé-es ou marié-es) ne vivent pas sous le même toit. Ainsi, de nombreux·euses collègues risquent de se voir privé-es des bonifications afférentes. Si vous vous trouvez dans cette situation, nous vous invitons à contacter en urgence votre sec-



tion académique du SNEP-FSU pour être accompagné-e dans vos démarches auprès des services du rectorat, afin de tenter de faire prendre en compte l'effectivité de votre séparation avec votre conjoint-e. Plutôt que d'engager une discrimination à l'égard des agent-es pacsé-es, le ministère ferait mieux d'entendre nos proposi-

tions pour améliorer la fluidité du mouvement : augmenter les recrutements et revenir à un mouvement national en un seul temps comme ce qui présidait avant 1999. Le droit à une mobilité choisie reste plus que jamais notre combat. ■

EUROPE

Des enseignements à tirer

par Andjelko SVRDJIN

La DEPP⁽¹⁾ vient de publier le rapport « L'Europe de l'éducation en chiffres », pour l'année 2024. Le rapport met la focale sur l'éducation physique en Europe. Nous revenons ici sur quelques points saillants retenus par la DEPP.

Nous voyons qu'aucun pays n'atteint la recommandation de l'OMS des 60 minutes d'activité physique (AP) par jour. La France se situe à 45 % de cette recommandation.

L'adolescence est une période lors de laquelle la pratique physique et sportive baisse dans toute l'Europe. Par contre, trois pays ont mis en place une augmentation du nombre d'heures d'EPS en collègue par rapport au nombre dispensé dans l'enseignement primaire. La Suède se situe à + 40 heures, l'Autriche

à + 30 h et Chypre à + 17 h annuels. La conclusion du rapport est que ces choix d'augmenter les heures d'EPS dans (l'équivalent) le second degré « limite le décrochage de la pratique physique et sportive à l'adolescence ».

Le rapport fait état de nombreux pays, dont la France, qui ont mis en place des dispositifs complémentaires à l'EPS à l'école. En France, il s'agit notamment des 30 minutes d'activité physique quotidienne. Nous avons déjà largement regretté la mise en concurrence entre ces dispositifs périscolaires d'un côté, et l'EPS et le sport sco-



laire de l'autre. Curieusement, le rapport ne précise pas de bienfaits notables de ces dispositifs, contrairement à l'augmentation des

horaires de l'EPS, pour les pays cités. ■

(1) Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Ministère de l'Éducation)

Pour lire l'analyse détaillée du rapport

